

Monsieur le directeur

Comme vous le savez, le parking public situé devant la piscine Yves Blanc n'est plus accessible depuis mars dernier aux automobilistes car il est occupé par les voitures des agents de la piscine pour garer leurs véhicules. Le CIQ a alerté à de nombreuses reprises le premier adjoint qui est aussi adjoint de quartier sur cette situation. Il nous a été répondu que ces voitures ont vocation à être garées sur des emplacements dédiés du parking Carcassonne et que le recueil des plaques d'immatriculation était en cours.

Le CIQ a appris que ce travail avait été effectué mais que la situation tardait à être réglée en raison d'un blocage qui émanerait de la police municipale. Cela résulterait du fait qu'il serait compliqué pour vos services de distinguer les voitures non en règle et donc verbalisables de celles des agents de la piscine qui ne le sont pas .

Pourriez-vous nous préciser votre position? Le plus simple serait peut être d'en parler de vive voix. Mon portable est le ....

Dans l'attente de votre retour ou de votre appel

Bien à vous

Michel Braunstein

Président du CIQ Cézanne-Torse